



## Audioconférence DG « COVID – 19 »

du 29 janvier 2021

### **Confinement or not confinement la Douane dans l'attente comme tout le monde...**



*Dans le cadre du suivi de l'évolution de la situation sanitaire et de la gestion de la crise épidémique Covid-19, une conférence téléphonique hebdomadaire est organisée par la DG avec les organisations syndicales.*

**En introduction, nous tenions à rendre un vif hommage à notre collègue disparu des suites de la Covid, toutes nos pensées vont en direction de ses proches.**

#### **Les chiffres pour la semaine en cours :**

<b>Agents en Télétravail</b>	5460 (5156 le 22/01)
<b>Agents en septaine</b>	146 (140 le 22/01)
<b>Agents en covid +</b>	30 (44 le 22/01)

La DG nous communique aussi l'existence de 2 clusters : Bureau de Fos Port Saint Louis avec 7 cas positifs et la Direction de Mayotte avec 5 cas positifs.

**- La DG confirme que les masques tissu et artisanaux de catégorie 2 ne doivent plus être portés par les agents (seuls les masques chirurgicaux et ceux en tissu fournis par l'administration sont autorisés).**

**- La DG confirme aussi que pour les situations les plus à risques, la DG autorise l'utilisation des masques FFP2 (par ex vols sensibles).**

**- Une actualisation de l'évaluation des cas contacts est mise en place pour la douane, en conformité avec les évolutions dues à l'apparition des nouveaux variants ( la distance pour l'évaluation des cas contacts passe à 2m ). Toujours 4 m<sup>2</sup> de jauge pour les situations masquées, par contre 8 m<sup>2</sup> pour les situations sans masques.**

**-Les séances de TPCI de niveau 1 sont de nouveau autorisées dans le cadre d'un nouveau protocole sanitaire. Toutefois, elles pourront être suspendues à tout moment suite à l'évolution de la crise.**

## **Redéploiement des agents de la DIPA, volontariat mais...**

Devant la baisse d'activité des aéroports parisiens (- 80%) et le fait que le retour à une situation proche de la normale n'est envisagée que pour l'année 2022. La DG a décidé d'une seconde phase de redéploiement d'un certain nombre d'agents de la DIPA.

**L'UNSA Douanes a une nouvelle fois insisté :**

- **Privilégier un redéploiement sur place en renforçant certains services (par exemple le frêt express).**
- **Redéploiement seulement sur la base du volontariat. (La Directrice Générale privilégiera le volontariat, mais en cas d'un manque de volontaire elle n'exclut rien...)**
- **Ouverture du redéploiement à tous les agents.**
- **Allongement du délai pour le positionnement des volontaires au minimum d'une semaine.**
- **Ouverture d'autres postes en province. (ce dernier point semble en parti acquis), nous avons insisté pour que les agents qui ont répondu au sondage courant octobre, puissent voir leur souhait être pris en compte.**
- **Faciliter le retour des agents au bout de 3 mois, et surtout l'anticiper pour éviter le sureffectif post redéploiement.**
- **Sur les critères de sélection, nous savons qu'il y aura une priorisation des agents des terminaux fermés mais nous voulons en savoir plus.**

Le DI DIPA nous informe de l'ouverture d'une boîte mail questions/réponses pour les agents. En effet, de nombreux collègues ont énormément de questions, aussi bien techniques qu'en terme d'organisation, qui restent aujourd'hui sans réponse.

Des instances locales se tiendront vers la fin février pour aborder le sujet.

**Nous resterons très attentifs à la bonne mise en place de ce redéploiement, les agents ne sont pas responsables de cette crise ils ne doivent pas en subir les conséquences.**

## **Contrôle des frontières extra et intra communautaires.**

- Renforcement des contrôles sur les vols extra communautaires :

Tous les voyageurs doivent disposer d'un test PCR négatif de moins de 72H et remplir une attestation sur l'honneur disant qu'ils vont se confiner 7 jours et vont faire un second test à l'issue.

- Renforcement des contrôles des frontières intra :

Tous les voyageurs qui rentrent en France devront (à partir du 25/01 00h00) disposer d'un test PCR négatif de moins de 72H (Sauf chauffeurs routiers et travailleurs frontaliers).

**Comme L'UNSA Douanes l'annonçait la semaine dernière, ce dispositif n'est pas applicable aux voyageurs du vecteur routier, ni ferroviaire.**

**Nous estimons toujours que le gouvernement a failli dans la protection de ses citoyens, notamment à cause du démantèlement ininterrompu de la Douane depuis de nombreuses décennies ce qui nous empêche aujourd'hui une véritable maîtrise de nos frontières.**

## **Brexit.**

Les problèmes de locaux soulevés par les OS à Calais tunnel, Calais port et Dunkerque port sont en cours d'étude par la DG qui devrait apporter une réponse rapide.

Autres points discutés en séance, la fatigue des agents et l'organisation du travail dans ces nouvelles structures.

La DG a conscience des difficultés rencontrées par les agents, elle va mettre en place une réflexion sur les effectifs et l'organisation du travail rapidement.

**L'UNSA Douanes dénonce depuis plus d'un an, tant au niveau national qu'en local : la gestion, les modalités de mise en œuvre des conditions de travail des agents (régime horaire, locaux...).**

*Prenez soin de vous et portez-vous bien.*

Vos représentants UNSA Douanes